



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PPA
12 septembre 2013 – 14h30
Salle Art'Huss à Wintzenheim**

Personnes présentes :

Yves Hemedinger, Président du Syndicat Mixte
Najla Brandalise, Conseillère Régionale
Jean-Marc Maechler, CCVMunster
Eric Straumann, CAC
Patricia Migliaccio, adjointe d'Ingersheim
Benoît Roth, Maire de Volgelsheim
François Heymann, Maire de Sainte Croix en Plaine
Michel Sauffisseau, Maire de Wihr au Val, CCVM, délégué SCoT
Pierre Dischinger, Maire de Munster, CCVM
André Beyer, Maire de Walbach, Vice Président SCoT
Emile Ottmann, Maire de Zimmerbach, Délégué SCoT
Robert Blatz, Maire de Horbourg-Wihr, Vice Président SCoT

Marie José Fernandes, TRACE
Gérard Hug, Président de la Communauté de Communes du Pays de Brisach
Nadine Cros, CCI CCA
Nicolas Hauss, Chambre des Métiers d'Alsace
Frédéric Monin-Guénot, PNRBV, chargé de mission urbanisme
Catherine Keller, CCICCA
Stéphanie Hucbourg, CG68
Tudor Vrabie, GPC Plan Climat
Gérard Meyer, INAO
Clara Jezewski-Bec, Region Alsace, DEA-SAAT
Christian Rinckenbach, DDT68 SCAU
Corinne Flota, SCoTRVGB
Daniel Reininger, Alsace Nature
Alexander Treiber Chambre d'Agriculture de la Région Alsace
Carl Heimanson, ARS pôle SRE, site de Colmar
Emmanuel Braeuner, ADIL-ODH68

Frédéric Régnier, SIAM
Fabrizio Ceccarelli, AID Observatoire
Claude Maury, L'Atelier des Territoires
Peggy Killian, directrice du Syndicat Mixte SCoTCRV

Personnes excusées :

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin
Le Président du SCoT Rhin Vignoble Grand Ballon
Le Président du SCoT de Sélestat et sa Région
Le Président du SCoT Montagne Vignoble Ried
Le service territorial de l'architecture et du patrimoine du Haut-Rhin
Bernard Gerber
Gilbert Meyer
Arlette Bradat

Christian Rinckenbach, DDT68

Les calculs réalisés par les services de la DDT sur la base des fichiers MAJIC aboutissent aux mêmes conclusions que les chiffres de consommation foncière présentés dans le document. Le constat qui peut être fait sur le territoire montre que les villages consomment quatre fois plus de foncier que Colmar.

Au niveau du commerce, il serait utile qu'un éclairage soit apporté du lien entre la demande en commerce et l'organisation urbaine. Il serait intéressant d'évaluer le foncier immobilier disponible. La DDT ne dispose pas de données qui pourraient aider à réaliser une telle évaluation.

Il faudrait mener une réflexion sur la prise en compte du commerce de proximité dans l'animation de la vie locale.

Il serait utile de mieux présenter les enjeux concernant les déficits en matière de commerce par rapport aux équilibres actuels et les enjeux par rapport aux circulations.

Il existe une étude de la DDT sur ce sujet, qui pourrait être utilisée.

Le diagnostic devra bien insister sur les enjeux liés au SRCAE et au PCET.

Il existe aussi une étude réalisée par l'agence d'urbanisme de Mulhouse, sur les enjeux Energie dans les SCoT, qui est très intéressante.

Il est souligné la démarche de transcription du SRCE dans le SCoT mise à disposition par le Ministère.

Il sera intéressant d'intégrer des éléments sur les perspectives démographiques notamment (étude menée par l'INSEE).

Fabrizio Ceccarelli, AID Observatoire

Les disponibilités immobilières ne seront pas identifiées dans le SCoT, par contre l'importance du commerce dans l'animation de la vie locale sera abordée dans le DAC, notamment via la prise en compte des localisations préférentielles et de la qualité des aménagements.

Gérard Hug, Président de la Communauté de Communes du Pays de Brisach

Le projet de SRCE met l'Alsace sous cloche. La zone BNHG existante est concernée par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques qui bloquent trois projets actuels. Ces contraintes découragent les investisseurs.

Yves Hemedinger, Président du Syndicat Mixte

Il partage très largement cet avis. Le bureau syndical du SCoT est amené à se prononcer la semaine prochaine sur le projet de SRCE et cet avis sera transmis aux communes et intercommunalités du territoire.

Clara Jezewski-Bec, Region Alsace, DEA-SAAT

Il faut réinsister sur la position du territoire du SCoT à une échelle plus large dans une logique de développement avec un positionnement marqué du rôle de Colmar par rapport à ses voisins.

Plus ce territoire sera exemplaire, plus la périurbanisation des territoires voisins sera faible. Il doit en effet se montrer exemplaire sur la consommation foncière car il est attractif pour les actifs et la population.

Le taux d'emploi est élevé et le défi de capter les actifs sur le territoire est à relever.

Il est attendu du SCoT d'optimiser et d'innover dans la réalisation de son diagnostic. Les éléments de prospective doivent être mis en relation avec les dynamiques de création d'emplois basée sur une économie réelle. Il serait intéressant de croiser les activités/services avec les déplacement/desserte en transport collectif.

Le repérage des friches serait intéressant → il est attendu un travail d'optimisation et d'innovation sur le SCoT CRV sur la thématique du développement économique.

Il pourrait être accepté un développement urbain plus important sur ce territoire SCoT relativement « urbain » en comparaison avec les SCoT limitrophes plus « ruraux ». L'important est d'apporter les éléments justifiant ce développement.

Le SCoT approuvé manque de cartes pédagogiques explicitant les enjeux et orientations.

Il serait intéressant d'avoir des éléments plus précis/ récents sur le volet agricole qui constitue également un volet important du territoire.

Les données de consommation foncière utilisées dans le cadre de PREFACE sont basées sur la BDOCS dont la mise à jour 2008-2012 sera bientôt disponible. La région préconise de multiplier les sources de données et ne pas en utiliser une seule.

La région n'a pas d'informations plus précises sur la SRDEi.

Peggy Killian, directrice du Syndicat Mixte SCoTCRV

Un travail avec Eric Thoumelin du CAHR est envisagé pour analyser les zones d'activités présentes sur le territoire du SCoT à travers le prisme des besoins et attentes d'un chef d'entreprise.

Daniel Reininger, Alsace Nature

La valeur agronomique des sols est négligée. Il faut de l'imagination pour faire du développement économique différemment en densifiant par exemple les zones actuelles. Cette approche permet de continuer à se développer.

Les données des zones d'activités de la CAC ne sont pas disponibles ?

Peggy Killian, directrice du Syndicat Mixte SCoTCRV

Nous travaillons avec les services Economie et SIG de la CAC pour obtenir des données les plus précises possibles. Elles devraient être disponibles en fin d'année.

Corinne Flota, SCoTRVGB

Les PADD des deux SCoT seront discuté en même temps. Il sera donc intéressant à ce moment-là d'échanger sur leurs contenus.

Stéphanie Hucbourg, CG68

Il manque les données sur le transport. Le conseil général devrait avoir des éléments à transmettre fin 2013/début 2014.

Carl Heimanson, ARS pôle SRE, site de Colmar

Les choses ont évolué en matière de données concernant les captages d'eau depuis l'approbation du SCoT. L'ARS fournira les données actualisées.

En matière de reconversion de friches artisanales et industrielles, l'ARS est amenée à se prononcer sur quelques projets notamment ceux recevant du public.

Le diagnostic devra intégrer des données sur les équipements de santé.

Les aspects démographie/santé/médico-sociaux sont également gérés par l'ARS.

L'ARS peut s'engager à remettre des éléments sur ces thématiques.

Alexander Treiber, Chambre d'Agriculture de la Région Alsace

Il serait intéressant de pousser l'analyse de consommation foncière afin de voir quel type d'espace est consommé. Ceci permettrait de mieux comprendre les dynamiques de consommation foncière.

Il serait intéressant d'analyser le potentiel économique mobilisable en fonction des contraintes environnementales pour voir ce qui est vraiment disponible.

Il serait intéressant d'avoir une réflexion sur les formes d'aménagement des parkings pour qu'ils soient moins consommateurs de foncier.

Il serait intéressant de croiser les données inscrites dans le tableau « capacitaire » des ZAE avec les contraintes réglementaires qui pourraient impacter ces surfaces.

Eric Straumann, CAC

Il faudrait mener une réflexion sur les sorties d'exploitation agricoles et les conditions juridiques de ces sorties qui sont parfois discutables. Le règlement est trop souple.

Frédéric Régnier, SIAM

Existe-t-il des cartes sur la valeur agronomique des sols ?

Alexander Treiber Chambre d'Agriculture de la Région Alsace

Il n'existe pas ce type de carte car la valeur des sols est différente selon le type de cultures. C'est un travail qui peut être mené à l'échelle d'un PLU et le SCoT peut afficher des orientations dans ce domaine.

Concernant les sorties d'exploitation, le SCoT pourrait également afficher des orientations.

Nadine Cros, CCI CCA

Les conclusions du support de présentation semblent dire que le territoire est autosuffisant en matière d'offre commerciale, et la CCI partage cet avis.

L'extension de la galerie de CORA Houssen ou la création d'un village de marques déséquilibreraient totalement le territoire, les territoires voisins et les bourgs centres comme Munster, Neuf-Brisach, Orbey ou Kaysersberg qui ont un appareil commercial souvent fragile. Dans les bourgs centres, de nombreux locaux sont vacants et aucun professionnel ne veut reprendre. Le village de marque proposerait essentiellement de l'équipement de la personne et cette offre entrerait en confrontation directe avec celle des commerces de centre ville.

Daniel Reininger, Alsace Nature

Il faudrait abaisser le seuil de 3000m² de surface de vente pour la réalisation de stationnement en ouvrage à 1000m².

Catherine Keller, CCICCA

Les CCI d'Alsace ont mené une démarche en vue de définir une méthodologie de caractérisation des besoins futurs en foncier et immobilier à vocation économique. La restitution est prévue début octobre et le SCoT est convié. Il est prévu de prendre un SCoT par département pour tester cet outil et le SCoTCRV pourrait être le SCoT choisi dans le Haut-Rhin.

Il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage des ressources foncières et de se polariser sur les endroits les plus stratégiques qui, une fois identifiés, ne doivent pas être remis en cause.

Les informations du support de présentation sur la zone BNHG ne paraissent pas les bonnes.

Frédéric Monin-Guénot, PNRBV, chargé de mission urbanisme

Globalement les éléments présentés sont partagés par le PNR.

SCoT pourrait apporter un éclairage sur la vacance de logements et la présence des friches en trouvant un outil pour repérer, identifier et qualifier le potentiel mobilisable sur le territoire (à discuter lors du séminaire habitat du 6 novembre 2013).

La requalification des friches est un point important à traiter/aborder dans les SCoT (repérer les friches dans un premier temps puis leur trouver une réutilisation future).

L'accessibilité en transport en commun de l'offre commerciale présente dans la vallée de Munster doit être assurée car certaines franges de la population n'ont pas de véhicules.

Il serait intéressant de mener une réflexion sur la vocation légitime dans la vallée d'un artisanat viable à long terme et lié à ce territoire. Le SCoT peut inciter l'émergence d'activités en lien avec les réalités du territoire.

Le Parc élabore actuellement un schéma paysager et de biodiversité qui sera annexé à sa charte et sera communiqué au syndicat mixte au plus tôt.

Nicolas Hauss, Chambre des Métiers d'Alsace

Il est important de maintenir une offre foncière de terrain ou de locaux pour l'implantation ou le développement d'entreprises artisanales. Il faudrait se doter d'un outil pour recenser l'offre en élargissant le travail mené actuellement par la ville de Colmar sur les locaux commerciaux.

Catherine Keller, CCICCA

La CCI propose déjà sur son site internet une bourse des locaux vacants.